50e Année - No 3585 - Le No 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 16 Juillet 1938.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-30.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

Production et Liberté

Vacances parlementaires ! De retour dans leurs circonscriptions, sénateurs et députés prennent contact avec leurs électeurs. Ils s'informent, ils parlent aussi.

Négligeons les discours qui s'inspirent exclusivement de préoccupations de partis, car dans les circonstances présentes, ils n'aborderaient peut-être pas les problèmes qui intéressent le plus l'opinion. Mais suivons ceux où l'on traite ces problèmes, où l'on cite des chiffres précis et justifiés, ceux dont l'argumentation s'appuie sur des faits controlables.

Tous se rapportent à la situation économique française.

Ils signalent que l'indice de l'activité industrielle est tombé, en ces dernières années, dans une proportion telle qu'on peut évaluer la perte de production à 35 °/°.

Ils rappellent, en outre, que nos besoins n'ayant pas diminué à la même cadence, nous avons du acheter à l'étranger ce que nous ne produisons plus chez nous en quantité suffisante. D'où un excédent d'achats à l'extérieur de 18 milliards sur nos ventes.

Voici deux faits dont il faut tenir compte car ils commandent l'ensemble de notre situation financière, sociale, internationale.

Tant qu'ils persisteront, le franc ne sera pas en sécurité.

Tant qu'ils persisteront, notre législation sociale, hâtivement construite et dédaigneuse de la réalité, restera précaire, nous continuerons à vivre dans le provisoire, le chômage se maintiendra.

Enfin, notre situation devant l'étranger demeurera faible.

Il faut produire plus et vendre plus, car c'est ainsi que l'on fera baisser et les prix de revient et le coût de la vie. Mais il faut pour obtenir ces résultats, assouplir les règles trop rigides que nous avons instituées, donner au pays plus d'air et de liberté, faire confiance à l'initiative de chacun, cesser de traiter les citoyens en enfants ou en vieillards débiles. Si nous voulons vivre, nous devons nous soumettre à ces conditions, il faut accepter ce qui est nécessaire.

Or, nous voulons vivre.

DOMAINE-RETRAITE des Travailleurs

Le « Journal Officiel » du 25 Mai 1938, a publié un décret-loi du 24 Mai 1938, tendant à assurer aux travailleurs le « Domaine-Retraite ».

Il parait opportun de préciser les principes essentiels de cette mesure sociale inspirée d'un sentiment de solidarité humaine qui, tout en donnant aux trayailleurs le moyen de s'assurer pour leurs vieux jours, dans des conditions particulièrement avantageuses, un lieu de retraite paisible et sain, contribuera à décongestionner les grandes cités et à enrayer le dépeuplement des campagnes.

Le livret de « Domaine-Retraite » a pour objet de permettre à tous les travailleurs remplissant les conditions déterminées ci-après d'effectuer des versements destinés à leur donner, grâce à un taux élevé de capitalisation et après un délai fixé par eux, le moyen d'acquérir un petit bien rural comprenant autant que possible une maison où ils pourront se retirer quand ils devront abandonner le travail ou d'aménager un petit bien rural déjà possédé par eux ou dont la propriété devrait leur revenir au cours de leur contrat.

Les biens ruraux acquis ou améliorés ne peuvent être situés que sur le territoire de communes comptant au plus deux mille habitants de population agglomérée au chef-lieu. Cette condition marque bien la double volonté du Gouvernement de décongestionner les grands centres urbains et de favoriser la renaissance des communes essentiellement rurales.

Les bénéficiaires du « Domaine-Retraite » peuvent être répartis en trois groupes : ce sont tous les travailleurs affiliés à une caisse de retraite pour la vieillesse (assurances sociales, pensions civiles et militaires, caisses contrôlées par l'Etat).

Le premier groupe comprend tous les travailleurs dont le salaire annuel de l'année précédant celle de leur souscription de livret ne dépassait pas un maximum actuellement fixé pour les assujettis du commerce et de l'industrie aux assurances sociales à 21.000 francs pour ceux sans enfants, et à 25.000 francs pour ceux ayant des charges de famille.

Ce maximum s'applique aussi à tous les ouvriers, employés ou agents des services publics ayant un salaire ou un traitement inférieur ou au plus égal.

Ce sont, en outre, tous les petits patrons, (agriculteurs, artisans, industriels ou commerçants) n'ayant pas occupé pendant l'année précédant celle de leur souscription de livret, plus de deux employés, leur conjoint, enfants ou ascendants non compris.

Enfin, ce sont tous les travailleurs des professions libérales non inscrits pour l'année précédant celle de la souscription de leur livret au rôle de l'impôt du revenu des professions non commerciales pour une somme supérieure à un maximum qui sera prochainement fixé par décret.

Les demandes de délivrance de livrets de « Domaine-Retraite » sont reçues par les Caisses de Crédit Agricole (Caisses Régionales et Caisses Locales) qui pourront donner aux intéressés tous les renseignements complémentaires sur cette institution.

Congrès du Parti Radical et Radical-Socialiste

Le bureau du Parti Radical et Radical-Socialiste s'est réuni, Place de Valois, sous la présidence de M. Ripault, vice-président. Le bureau a fixé, en principe, aux 26, 27, 28, 29 et 30 Octobre, la date du prochain Congrès National, qui se réunira à Marseille.

Faisant droit à un vœu émis par le congrès de Lille, le bureau a décidé que la journée du 26 serait consacrée tout entière à un examen approfondi des problèmes intéressant l'Afrique du Nord.

M. Aimé Berthod, sénateur du Jura a été désigné comme rapporteur pour la politique étrangère ; M. Gaston Thiebaut, député de la Meuse, assumura la charge de rapporter les questions relevant de la politique intérieure.

Par ailleurs, le bureau a décidé que, comme les années précédentes, le parti radical participerait au défilé du 14 Juillet, auquel prennent part les diverses formations se réclamant du rassemblement populaire ; mais aucun membre du parti ne sera mandaté pour prendre la parole au meeting de Buffalo. Le bureau du parti radical ne tiendra sa prochaine réunion qu'au mois de Septembre.

Les Allocations Familiales et les Métayers

On appelle « métayer » un fermier qui donne à son bailleur la moitié des récoltes à titre de fermage ; en certains pays, on les appelle « mi-fruits ». Il importe bien de ne pas confondre « fermier à rente fixe » avec « métayer ». Soit en Allocations Familiales, soit en Assurances Sociales, le fermier est considéré comme un exploitant, alors que pour les métayers, il est prévu un régime particulier.

L'article 7 du décret-loi du 31 Mai 1938, classe les métayers en 3 catégories :

1° Les métayers occupant d'une façon régulière des salariés, permanents ou occasionnels, en dehors des membres de leur famille; cette catégorie est classée parmi les exploitants (nous en reparlerons en traitant du décret-loi du 14 Juin 1938). Le bailleur n'a rien à cotiser pour eux.

2° Les métayers travaillant seuls ou avec l'aide seulement des membres de leur famille, (accessoirement il leur est toléré une main-d'œuvre salariée ne dépassant pas 75 journées par an) et ayant à leur entrée en métayage un cheptel mort ou vif dépassant 10.000 francs ou exploitant un domaine d'un revenu *cadastral* supérieur à 500 francs. Cette catégorie bénéficiera des Allocations Familiales ; les cotisations seront supportées par moitié entre le bailleur et le métayer ; ces cotisations de métayage comprennent la cotisation pour le métayer lui-même, pour les membres de sa famille travaillant à la métairie et pour les salariés du métayer.

3° Les métayers travaillant seuls ou avec l'aide seulement des membres de leur famille, y compris une main-d'œuvre salariée ne dépassant pas 75 journées par an, et n'ayant pas à leur entrée en métayage un cheptel de 10.000 francs ou exploitant un domaine d'un revenu *cadastral* de moins de 500 francs. Pour cette catégorie, le bailleur devra assumer le paiement total à sa charge des cotisations pour le métayer lui-même, pour les membres de sa famille travaillant à la métairie et pour les salariés du métayer.

Les métayers des 2e et 3e catégories ci-dessus, pères de 2 enfants âgés de moins de 14 ans, ont droit à un salarié permanent sans perdre leurs avantages ci-dessus. Ils bénéficieront des Allocations Familiales à partir du 1er Janvier 1939.

Lorsqu'un métayer exploite ainsi plusieurs terres appartenant à des bailleurs différents, chaque bailleur est responsable proportionnellement au temps de travail accordé à ses terres, dans le courant de l'année.

Pour solutionner chaque cas complexe, n'hésitez pas à écrire à l'Union des Syndicats Agricoles des « Alpes et Provence » 15, Rue Edmond Rostand à Marseille, qui renseigne gratuitement sur toutes questions professionnelles (Allocations Familiales, Assurances Sociales, Congés Payés, Statut Viticole, Office du Blé, Calamités Agricoles, etc...)

La question des Traitements

Dans la réunion de leur conseil national extraordinaire les fonctionnaires ont proclamé qu'ils ne pouvaient supporter que le pouvoir d'achat de leurs traitements fut diminué de 30 °/°. Ils ont dit qu'il était inadmissible qu'on leur fit subir les effets d'une politique financière dont ils n'étaient pas responsables. Ils ont déclaré qu'ils n'étaient nullement à l'origine d'une crise qui s'aggrave chaque jour davantage.

Sans doute toutes ces affirmations prises à la lettre sont exactes. Les responsables de la diminution du pouvoir d'achat des traitements ne sont point obligatoirement les fonctionnaires, mais ce sont tout de même ceux qui ont combattu en 1936 la politique d'ordre budgétaire.

Les responsables de la crise financière ne sont point les serviteurs de l'Etat, mais ce sont ceux qui ont répandu la fameuse théorie de la revalorisation de la capacité d'achat et défendu la doctrine des loisirs.

Voilà d'où vient le mal dont souffrent non pas seulement, il faut le dire, les fonctionnaires, mais aussi tous les petits rentiers, tous les épargnants, tous ces producteurs qui ont vu taxer ce qu'ils ont produit à la sueur de leur front.

Reste à trouver le remède.

Est-il comme le demandent les fonctionnaires dans « les moyens préconisés par la C. G. T. », dans « le cadre du programme du rassemblement populaire complété et rénové », c'est-à-dire pour employer un mot que l'on emploie couramment maintenant : dans l'avenant ?

On en peut tout de même douter.

Car ce n'est vraiment pas en aggravant les mesures et la politique qui ont conduit en novembre 1936 à la dévaluation que l'on donnera satisfaction aux fonctionnaires. Le bon sens dit que de la sorte on sera inéviablemetnt amené à une nouvelle amputation de la monnaie donc à une nouvelle diminution du pouvoir d'achat réel des traitements.

Certes M. Léon Blum et M. Spinasse s'empressent de faire croire aux fonctionnaires que ce n'est point la politique de Juin 1936 qui a provoqué la dévaluation ; ils ont trouvé une formule qu'ils répètent à satiété: ils disent «qu'elle était un héritage».

Mais si elle était un héritage, pourquoi en Août 1936 M. Vincent Auriol, lançant son emprunt, s'écriait-il que le franc serait intangible ?

Le grave, dans tout celà, c'est que MM. Blum, Spinasse, Auriol après avoir dupé les fonctionnaires en Mai 1936, en leur promettant monts et merveilles et en vitupérant la déflation, puis en Août 1936 en affirmant qu'ils ne dévalueraient pas, et qu'il n'y avait pas de raison pour dévaluer voudraient les tromper encore aujourd'hui en les entraînant dans une agitation néfaste.

En poussant les Billes...

Cela se passait, Samedi dernier, dans l'unique salle de café du village. Délaissant la terrasse ombragée par le feuillage des platanes centenaires, plusieurs consommateurs se sont réunis autour du billard.

C'est que le spectacle en vaut la peine : champion incontesté du « tapis vert » le vieux Gaspard a rendu 100 points d'avance à son adversaire.

Celui-ci est resté perplexe devant un coup particulièrement difficile... Et, histoire de s'éclaircir les idées, il sort de sa poche, une fois de plus, sa boîte de Gitanes...

— Bonne idée ! approuve Gaspard. Rien de tel qu'une cigarette pour vous « dégourdir » l'esprit ! Mais moi, je préfère mes Celtiques vertes: c'est du caporal dénicotinisé c'est plus doux à fumer...

— Mais mes Gitanes aussi sont en Caporal doux, réplique l'autre en montrant le paquetage.

— Tiens ! pourtant la boîte n'est pas verte !

— En effet, les Gitanes dénicotinisées sont dans une boîte gris clair tandis que les Gauloises ou les Celtiques dénicotinisées sont dans un étui vert...

— Et combien ça vaut, ces Gitanes en « Caporal doux » ?

— 4,25 les vingt ! ça coute 5 sous de moins que les Celtiques vertes, à cause de la grosseur...

— Pour ça, oui ! Les Celtiques c'est du gros « module », répond Gaspard. Mais, vois-tu, il n'y a pas question de grosseur : chaque cigarette a son gout bien spécial. François, l'ainé de mes gars, préfère les Gauloises vertes, parce qu'il trouve les miennes trop douces pour lui. C'est pourtant du Caporal dénicotinisé, comme les cigarettes que nous fumons.

— Le fait est que la Régie nous gâte, remarque un spectateur. Quelle que soit notre préférence, nous trouvons toujours une cigarette française qui nous plaît...

Sur ces justes paroles, l'adversaire de Gaspard se décide à faire un savant « rétro ». et, est-ce l'effet de sa savoureuse cigarette ? le voilà qui amorce une série étincelante...

© VILLE DE SISTERON

Au Banquet des Provençaux

LE VRAI VISAGE DE LA FRANCE

Un rapprochement s'impose, à la lecture du discours prononcé par M. Edouard Daladier au banquet organisé récemment par les Sociétés Provençales et Languedociennes de Paris. C'est au moment où le Président du Conseil fait allusion à la méthode qui est celle de son gouvernement « une œuvre solide et durable de rénovation nationale ne peut se poursuivre que par degrés, et je préfère aux fantaisies des illusionnistes la lenteur méthodique et volontaire de notre paysan de Provence qui creuse le sillon pas à pas », a dit M. Daladier, reprenant ainsi la même idée qu'exprima lors d'un congrès régional de l'Alliance Démocratique à Lyon, M. P. E. Flandin.

« Le progrès social, c'est le blé qui doit lever sur le champ préparé. Le grain semé sur un sol mal façonné ne donne que de la paille. Seul le travail qui enrichit la terre fait les moissons lourdes ».

Les deux hommes d'Etat puisent ainsi leur inspiration au spectacle du paysan penché sur sa terre. L'enseignement de la glèbe est là pour guider utilement les efforts de ceux qui veulent vraiment la rénovation nationale et restituer à la France son véritable visage.

M. Edouard Daladier a fait un acte précieux en prenant la parole. On le sait, notre Président du Conseil préfère la politique du silence. Une occasion vient de lui être donnée d'affirmer sa ligne de conduite et il se vérifie que non seulement sa harangue n'aura pas été superflue, mais qu'elle aura permis d'opposer à certaines campagnes et à maintes excitations le calme réfléchi de la force française. Les communistes, par la voix de Gabriel Péri, s'estiment déçus. Donc, c'est que le discours est bon. Gabriel Péri n'a pas trouvé dans les déclarations de M. Daladier la réplique qu'il espérait aux exagérations d'une certaine presse étrangère. A notre avis, la position de notre pays est faite de sang-froid et de confiance en soi-même. Les signes d'énervement que l'on peut constater ici ou là, hors de nos frontières, se heurtent ainsi à une parole où la pondération est la règle. Comme Chamberlain, refusant les invites de son opposition Edouard Daladier oppose le mur de son indifférence aux appels de nos pacifistes altérés de sang. Qu'il en soit loué...

Discours de concentration, a-t-on dit ? Le Parlement est en vacances, et le Président du Conseil n'a point à rechercher les applaudissements alternés de la droite et de la gauche. Il ne semble pas au reste que le chef de notre gouvernement, cependant démocrate cent pour cent, ait eu depuis le 10 Avril, jour de la constitution de son cabinet, le souci majeur de flatter les passions. Nous avons même regretté à d'autres moments, qu'il en ait usé assez librement en brusquant la clôture des travaux des Chambres. Nous sommes très à l'aise quand nous pensons que son récent discours est parfaitement désintéressé. M. Daladier a fait une sorte de seconde déclaration ministérielle, dans la manière de la première, très courte, tout juste quelques têtes de chapitres. Le seul point assez largement traite étant la politique extérieure, avec pourtant, là encore, des silences, volontaires sans doute.

La politique intérieure amène M. Daladier à des formules heureuses. Nous avons relevé l'une d'entre elles au début de cet article. D'autres aussi : ce que dit M. Daladier des semeurs de panique et des dupes qui les suivent. Le Président du Conseil promet un contrôle rigoureux des finances publiques. Il a déjà fait preuve d'un beau courage à l'occasion des revendications des fonctionnaires. Ce qu'il dit ailleurs de la reprise économique est encourageant. Enfin M. Daladier se déclare résolu à faire respecter la paix intérieure et à assurer le fonctionnement normal de tous les services publics.

Dans l'ensemble, félicitons M. Edouard Daladier d'avoir répondu au vœu de l'opinion, en rompant le silence. Ne demandons pas à un seul discours, prononcé dans une assemblée amicale, de tout dire, de tout prévoir, et de tout trancher. L'essentiel pour l'instant étant que le chef de notre gouvernement n'ait rien dit pour restaurer les partis extrêmes.

P. A.

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

Tous les membres de la Société Sportive « Sisteron-Vélo » sont priés de vouloir bien assister à la réunion générale qui se tiendra ce soir, Samedi 16 Juillet, à 21 heures, dans la Salle de la Mairie.

Présence indispensable.

ORDRE DU JOUR :

Renouvellement du Bureau ;

Compte-rendu moral et financier ;

Questions diverses.

Le présent avis tient lieu de convocation.

PEDALE SISTERONNAISE

1er SOUVENIR EMILE MASSOT course cycliste réservée aux 3e, 4e catégories et débutants, est gagnée par MASSOT Henri, de la Pédale Sisteronnaise.

Jeudi 14 Juillet s'est couru à Sisteron le 1er Souvenir Emile Massot, épreuve cycliste organisée par la Pédale Sisteronnaise. Cette course a été créée pour commémorer la mémoire d'Emile Massot, le regretté secrétaire de la Pédale Sisteronnaise.

C'est par un temps superbe et devant une nombreuse affluence de sportifs que le départ officiel fut donné au faubourg La Beaume, à 22 coureurs, devant la demeure d'Emile Massot, après une minute de recueillement.

Le trajet comporte trois fois le tour de Volonne et une fois le tour du Signavoux. Les coureurs sont partis et la bataille se déclanche presque aussitôt.

La montée de Saint-Puy est faite à vive allure. Le peloton est mené par Massot Henri qui marche à une bonne vitesse. La traversée de Volonne se fait normalement. Les coureurs sont encore tous groupés à Sisteron où une prime est disputée et gagnée par Clairet devant Massot et Bricot. Massot s'adjuge la prime de la Beaume.

Le deuxième tour va bon train. La montée de Saint-Puy commence à être pénible tant par son pourcentage que par les crevaisons. Bricot en est la première victime, alors qu'il se trouvait dans le peloton de tête. Les premiers accélèrent et le passage à Sisteron est marqué par la chute de Fachletner.

Le troisième tour se poursuit. Bricot qui était revenu très fort, crèvera encore dans Saint-Puy et voit sa chance de gagner disparaitre.

Et c'est alors un peloton de quatre coureurs qui se présente pour attaquer le tour du Signavoux. Dans l'ordre : Massot, Clairet, Gomez et Rosa.

Massot a vite fait de lacher ses adversaires. Gomez fait une chute sans gravité. Nous filons alors vers l'arrivée où Massot réussit l'exploit de terminer seul avec plus de deux minutes d'avance.

C'est alors que la charmante Mme Chastel, femme du capitaine de l'équipe de la Pédale Sisteronnaise offre le bouquet traditionnel au vainqueur.

Arrivent ensuite Gomez et Clairet, se disputant un sprint de toute beauté qui reviendra à Gomez.

Notons la très belle tenue de Livio débutant et de Codol qui terminèrent cette dure épreuve.

Voici l'ordre des rentrées :

1er Massot Henri, de la Pédale Sisteronnaise ; 2e Gomez (P. S.) ; 3e Clairet (Volx) ; 4e Rosa ; 5e Bertagnolio (P. S.) ; 6e Nalin ; 7e Maccio St-Auban) ; 8e Maccio (St-Auban) ; 9e Livio (P. S.) ; 10e Codol (P. S.).

CONCOURS DE BOULES DU 14 JUILLET

Ce concours avait réuni au quartier Saint-Jaume 12 équipes seulement. La demi finale a été jouée entre l'équipe Brun Alexis, Bernard Maurice, Bernard Aimé, dit Métou, contre l'équipe Finette, Chaix, Vézian.

La cloche ayant sonné, cette dernière équipe s'est mise en devoir d'embrasser Fany.

La finale se joue entre l'équipe Brun et l'équipe Julien, Fabre et Juran. Ces derniers marquent 1 point.

Le 1er prix, 210 francs, revient à l'équipe Brun ;

Le 2e prix, 150 francs, revient à l'équipe Julien ;

Le 3e prix, 75 francs, revient à l'équipe Finette.

A qui le tour !

Les revoilà les sympathiques.
Ils vont sur la route en paquet
Et vers le but problématique
Les yeux obstinément... braqués.

Ils roulent, rien ne les arrête,
Jouant des cuisses et des reins.
C'est pour gagner leur cotelette
Qu'ils roulent tous ces meurt de... [frein.

Ils peinent mais ne croyez pas
Que leur joyeuse humeur chancelle
Ils restent gais en tous les cas
Et font assaut d'esprit de... selle.

Sur la route chacun s'explique
De Berlin, Rome ou Saint-Malo
« Leducq » comme le domestique.
Quel drôle de meli...vélo.

Il fait chaud, risquant des déboires.
Il ingurgite à plein tuyau,
Le coureur, tout est bon à boire.
Tout, excepté le... tord-boyau.

Tous sont certains de la victoire
Ne vous en moquez pas. D'ailleurs
De leur côté, dans cette histoire,
Ils savent mettre... dérailleurs.

Les Italiens ont dans le cœur
De gagner, le Duce l'espère,
Et si les Belges sont vainqueurs
Leur défaite sera... Sylvère.

Et dans l'équipe transalpine
On dit, c'est peut-être un ragot,
Que cette crainte turlupine
Et même rend... Girard dingo.

Le nom du premier qui le sait
Il est encor bien des montagnes.
Ça pourrait être un des Français
Mais pour l'instant ils font des... [Magnes

Tous endurent bien des souffrances
Et tous, les Cadets, les aînés,
Vont avoir ce soir l'assurance
Quoiqu'en ai dit un Roi de France
Qu'il est encor des Pyrénnées.

André TERRAT.

14 Juillet 1938, à 13 heures.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Pharmacie de Garde. — Demain pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Fête Nationale. — Privée des belles et réconfortantes cérémonies militaires des grandes villes, notre population n'en a pas moins fêté l'anniversaire de la fondation de la République avec dignité et selon le programme.

Constatons néanmoins avec regret que très peu d'immeubles étaient décorés aux couleurs nationales. Cette abstention de manifestation républicaine est un signe d'indifférence, car aujourd'hui beaucoup de citoyens se perdent dans les innombrables partis politiques et ne reconnaissent plus dans la République actuelle celle qui succéda à l'Empire ayant pour chefs des républicains de la trempe de Gambetta, de Freycinet et Jules Ferry, qui avaient fait d'elle la République respectée et travailleuse qui nous donna après 1870, près de 45 ans de paix sociale.

Le programme de la fête débuta mercredi soir par un grandiose concert musical qui fut suivi de l'exécution de la *Marseillaise,* par les Touristes des Alpes auprès desquels se pressait un nombreux public applaudissant frénétiquement après l'exécution de chaque morceau.

Le lendemain, Jeudi, la journée permit à de nombreux pêcheurs et joueurs de boules de se livrer aux douces joies de ces sports.

A 22 heures, l'artificier Pons fit partir, sur le Pré de Foire, bombes, fusées et feu d'artifice auxquels succéda un bal qui dura jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Signalons avec plaisir la parfaite correction du public en cette journée de fête républicaine.

Collège « Paul Arène ». — La distribution des Prix du Collège a eu lieu le 13 Juillet dans la salle du Théâtre des Variétés sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Forcalquier.

Le discours d'usage, prononcé par M. Doray, jeune professeur de lettres a été chaleureusement applaudi, ainsi que la spirituelle réponse de M. le Sous-Préfet, qui était entouré sur l'estrade de M. Paret, maire et conseiller général, M. Ramon, principal, Mme Rousset, directrice de l'E. P. S., MM. Rolland et Turcan, adjoints, M. Jean, ingénieur, Mme Massot-Devèze, MM. les Professeurs du Collège, MM. les Membres du bureau d'administration et du conseil municipal.

Sans citer tout le palmarès, notons les récompenses suivantes :

Prix des Ski-Clubs Bas-Alpins : Ayasse ;

Prix Gaston Beinet : Fournier Colette ;

Prix d'excellence : 3e : Martin ; 4e Achard ; 5e Vésian ; 6e Blanc.

A la Tour Brune d'Embrun. — Le 7 Août, à 16 h. 40, inauguration du plein air. *Le Cid* avec Albert Lambert et Mlle Yvonne Ducos, de la Comédie Française, M. Pierre de Rigoult, de la Comédie Française (qui joua *Rodrigue* à la Citadelle en 1928 et *Pyrrhus* d'Andromaque, M. Reymond Girard, de l'Odéon, Mlle Eva Reynal, de l'Odéon, Mme Madeleine Silvain, de l'Odéon (et de Valensole), MM. Castrix, Delaurme, Anto Martin, du Gymnase, etc...

Costumes de Boyer. Cavalerie. Orgues de la Cathédrale. Fanfare. Orchestre et Mise en scène signée Marcel Provence.

Location à la B. N. C. I.

Participation des *Amis de la Tour Brune.* — Car de Sisteron.

Pendant les Vacances. — Afin de donner plus de liberté aux Mamans, la Pouponnière acceptera en garde, les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans révolus.

Echo du 14 Juillet. — Il parait qu'au concours de boules du 14 Juillet, en demi-finale, une célèbre équipe composée de trois B. B. B. aurait fait embrasser... Fanny à une équipe non moins célèbre comprenant deux jeunes et un vétéran de la boule.

On ne dit pas si l'équipe perdante se plaint du sort qui lui a été réservé.

AVIS

La personne qui a pris la pompe de la bicyclette de M. BONTOUX, (Apiculteur) au Plantier, lundi matin, Rue de la Mission, pendant une absence de dix minutes, est priée de la lui rapporter en échange d'un pot de miel. Merci d'avance.

Succès. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Margaillan Reine fille de M. Margaillan Sylvain, mécanicien à Sisteron vient d'être reçue sage-femme de la Faculté de Médecine de Marseille. Nos félicitations.

Distinction. — Sur la longue liste des récompenses honorifiques décernées à l'occasion du 14 Juillet au titre de l'enseignement nous relevons avec plaisir les noms de M. Ramon, le distingué principal de notre Collège et de M. Bailhache, l'érudit archiviste départemental à Digne.

Aux nouveaux promus, nous adressons nos bien vives félicitations.

Foire. — Nous ne classerons pas la foire de lundi dernier parmi les plus belles bien qu'elle ait été favorisée par un temps splendide. Nous trouvons une excuse à son peu d'importance par suite des grands travaux de la moisson qui retenaient aux champs fermiers et fermières.

Très peu de bestiaux sur la foire et transactions presque nulles.

Amicale des Mutilés A.C et V.G. — Nouus apprenons avec plaisir que notre excellent camarade Désiré Richaud, en résidence à La Motte-du-Caire, grand blessé de guerre 14-18, aveugle et membre actif de l'A. M. C. et V. G., depuis sa fondation, vient d'être promu au grade d'officier dans la Légion d'Honneur au titre de grand mutilé de la guerre.

Les membres du conseil de l'Amicale se joignent à ses camarades pour lui adresser leurs sincères félicitations.

Les Bas-Alpins à Marseille. — Les Enfants des Basses-Alpes de Marseille ont fait disputer, Dimanche pour la première fois, un concours de boules avec challenge par leur président ; concours ouvert aux Sociétés Régionalistes de Marseille : Les Enfants du Var ; les Enfants des Alpes-Maritimes ; les Vauclusiens ; les Gascons de Provence, etc... avaient été invités à disputer la possession de la coupe Ernest Jolet.

La compétition, à laquelle de nombreux joueurs prirent part, se déroula à Vaufrègues, chez Alphonse, dans une grande animation, sous la direction de MM. Granarolo et Rambaud, président et vice-président de la commission des fêtes.

Les résultats furent les suivants :

1er prix : MM. Vallane, Gallardo et Piersante ;

2e prix : MM. Jean, Estève et Victor, des Gascons ;

3e prix : MM. Signoret Louis, Grimaud, Signoret Georges ;

4e prix : MM. Condrieux A., Rambeaud, Bret Jules.

La coupe fut attribuée aux Enfants des Basses-Alpes dont les équipes totalisèrent le plus grand nombre de points.

A l'issue du concours eut lieu la distribution des prix et un apéritif d'honneur fut offert à tous les joueurs qui se donnèrent rendez-vous à l'an prochain pour la deuxième manche.

De nombreuses dames agrémentèrent de leur sourire et de leur toilette printanière cette charmante fête de famille régionaliste.

Concours de Boules. — Dimanche à 14 heures, a eu lieu un concours de boules à Pied-Tanque. Dix-neuf équipes étaient sur le terrain.

Le 1er prix a été gagné par l'équipe Rolland, Imbert Marcel Electric boule et Richaud, le pomadin de la Place de la Mairie.

2e Prix : Thunin E., le fleuriste, Izard, musique et Blanc Arthur, mécano retraité du P. L. M.

3e Prix : Magaud, de la Beaume, Curnier, dit Mélin et Chanterette.

© VILLE DE SISTERON

Consultation de Nourrissons. - La consultation sera ouverte aujourd'hui, Samedi 16 Juillet, de 10 heures à 11 heures.

Ecole Primaire Supérieure. — Résultats des examens. Session Juillet :

Certificat d'Etudes : Mlles Daisy Chapuis ; Esclangon Jeanne ; Garcin Ginette.

Brevet Supérieur : Capeau Marcelle ; Girard Ernestine (Tunis) ; Roux Marie-Thérèse.

Brevet Elémentaire : Arnaud Reine et Borel Jeanne.

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur : Audemard Marthe ; Borel Jeanne et Michelis Anne-Marie.

Concours d'entrée à l'Ecole Normale : Admissibles : Bellon Fernande ; Estublier Marie-Louise ; Hermitte Emma ; Julien Lucienne ; Moinier Aimée ; Peytral Albertine ; Siaud Violette.

Reçue : Hermitte Emma N° 6.

Supplémentaire : Moinier Aimée.

∴

Diplômes décernés par l'Institut Sténographique de France, 85, rue des Saints Pères, Paris, aux élèves du cours commercial.

Epreuuves générales du 20 Juin 1938 :

Sténographie calligraphie :

Mention très bien : Vandois Georgette ;

Mention bien: Bérato Marguerite; Latil Marthe ; Rullan Colette ;

Mention assez bien : Brouchon Eglantine ; Manier Jeanne.

Vitesse 80 mots : Jourdan Josette très bien ;

Amieux Marie-Louise, Sri Lydia, bien ;

Vitesse 90 mots : Martin Yvette, bien ;

Vitesse 100 mots : Alla Juliette, mention bien.

Dactylographie

Capacité : Sri Lydia ; Amieux Marie-Louise ; Martin Yvette ; Jourdan Josette ; Latil Marthe.

Scolaire : Vandois Georgette; Bérato Marguerite ; Dreux Germaine; Rullan Colette ; Alla Juliette ; Manier Jeanne ; Brouchon Eglantine.

Mademoiselle Marthe Latil a été reçue au concours de dames employées de la Trésorerie.

Avis de Concours. — Un concours pour l'emploi de Stagiaire des Contributions Indirectes aura lieu les 13 et 14 Février 1939.

Le nombre des places mises au concours est fixé à 200.

Le registre d'inscription des candidatures sera irrévocablement clos le 29 Octobre 1938.

Diplôme exigé : baccalauréat de l'enseignement secondaire, ou brevet supérieur de l'enseignement primaire, ou diplôme superieur d'une école supérieure de commerce reconnue par l'Etat, ou certains titres équivalents.

Les candidats pourront s'adresser, pour tous renseignements (conditions d'admission, pièces à fournir, programme, etc...) au Directeur des Contributions Indirectes de leur département (pour les départements du Vaucluse et des Basses-Alpes, à Avignon, 8, Rue de Mons).

Office Départemental des Anciens Combattants et Pensionnés de Guerre. — L'Office départemental informe les intéressés qu'en application de l'arrêté du Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés de Guerre, en date du 2 Juin 1938, à titre exceptionnels, demeureront valables du Combattant du modèle déterminé jusqu'au 31 Juillet 1939, les cartes par l'arrêté du 3 Juillet 1933 (couleur fauve) et ayant plus de 5 ans de date.

En conséquence, il n'y aura pas lieu de procéder au renouvellement des cartes du modèle dont il s'agit, dont la durée de vilidité expire au **31 Juillet 1938.**

Société du Sou des Ecoles Laïques. — Dons reçus pendant la semaine écoulée : MM. Rolland, Café de la Mairie, 20 frs ; Poitevin, cheminot, 10 frs ; Anonyme, 1 fr. ; Massin, Bar du Midi, 30 frs. Le Comité remercie vivement tous ces amis de l'école.

Patronage. — L'équipe N° 1, composée de Mmes Arnaud et Aubergat sera de servicel e 21 Juillet.

Remises Gracieuses d'Impôts.— Le Préfet des Basses-Alpes porte à la connaissance des contribuables les dispositions de la circulaire ministérielle du 28 Juin 1938, aux termes desquelles toutes les demandes en remise gracieuse d'impôt devront, à partir du 1er Juillet 1938, être adressées directement au Directeur des Contributions Directes chargé de statuer sur les demandes de cette nature.

L'Administration préfectorale n'a donc, désormais plus à intervenir dans la transmission des dossiers.

P. T. T. — L'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones va se trouver dans l'obligation de procéder aux travaux annuels de révision et d'entretien du pylône de l'émetteur de Nice-La Brague.

Pendant la durée de ces travaux les émissions de Nice-Côte d'Azur seront interrompues aux dates et heures ci-après indiquées :

- du 25 au 29 Juillet inclus, de 8 h. à midi et de 14 à 18 heures.

L'émetteur fonctionnera sans interruption pendant la visite des Souverains Anglais.

Si les circonstances le permettent, l'Administration s'efforcera de réduire, dans la mesure du possible, la durée des anterruptions prévues.

NOTE de la Direction des Services Agricoles. — M. le Ministre de l'Agriculture nous communique :

L'arrêté du Conseil Fédéral Suisse en date du 14 Avril 1938 qui soumet les importations de pommes de terre françaises à la production d'un certificat d'origine du modèle publié au J. O. du 19 Juin 1938, prévoit l'extension éventuelle de cette mesure aux importations de plants racinés, tubercules, rhizomes, oignons, tomates, aubergines et légumes frais de toutes sortes, si les circonstances l'exigent.

La Légation Suisse m'ayant signalé que la présence du Doryphore a été constatée sur des légumes importés de France, il est à craindre que le Gouvernement de ce pays ne prenne prétexte du retour d'un pareil fait pour appliquer aux envois de légumes d'origine française la même règlementation qu'aux pommes de terre, voire même pour interdire complètement l'entrée de ces produits.

Vous voudrez bien employer tout moyen rapide et utile pour avertir les producteurs et expéditeurs du danger qui les menace, en leur faisant comprendre qu'ils ont le plus grand intérêt à examiner très attentivement leurs livraisons alors même que la règlementation des pays importateurs les dispense d'avoir recours à vos services pour l'obtention d'un certificat phytosanitaire.

∴

MM. les Maires, Présidents des Syndicats de Défense, Agriculteurs, qui signaleront de nouveaux foyers de Doryphore au Directeur des Services Agricoles, devront, pour ficiliter la lutte, lui fournir les renseignements suivants :

Nom du propriétaire ; Nom de la campagne, s'il y a lieu ; superficie de la parcelle contaminée ou nombre de kilos de pommes de terre ensemencés ; superficie de la portion de parcelle envahie par le Doryphore.

Cela permettra au service chargé de la défense de se rendre rapidement sur place et de calculer exactement les quantités d'arséniate de plomb nécessaires aux traitements par pulvérisations.

Ces traitements doivent être effectués obligatoirement après 3 jours consécutits de ramassage, au cours desquels on aura recueilli et détruit les insectes adultes, les larves et les pontes.

Machines à écrire et à calculer

«OLYMPIA»

Pour tous renseignements, s'adresser à la Librairie LIEUTIER, Rue Droite, Sisteron. — Téléphone 1.48

La Préfecture des Basses-Alpes nous communique :

Prix de la Farine dans les Basses-Alpes :

ARRETE :

Article 1er — A dater du 4 Juillet 1938, le prix limite dans les Basses-Alpes, des farines panifiables est de 278 francs le quintal net et nu rendu chambre boulangerie dans un rayon de 25 kilomètres.

Article 2 — Les sons et issues devront être vendus aux prix limites maxima suivants :

Le son : 90 francs le quintal

Les farines basses 130 farncs le quintal ;

Les remoulages 110 francs le quintal, net et nu pris minoterie.

Article 3 — Tout vendeur de farine est tenu d'afficher dans son local de vente les prix limites ci-dessus ci-dessus fixés et ceci d'une façon très apparente.

Le Préfet des Basses-Alpes,
E. BABILLOT.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Michel SIMON
René LEFEVRE
Jeanine CRISPIN
Raymond CORDY
dans

LE CHOC EN RETOUR

(LA GREVE SUR LE TAS)

Film amusant, plein de verve, de jeunesse, aux situations cocasses et dramatiques qui vous tiennent en haleine.

En Première Partie :

ON A PERDU LA VEDETTE

FILM GAI

Château-Arnoux

Mariage et Générosité. — A l'occasion du mariage Wied-Venzal, célébré samedi en notre mairie, il a été remis à M. le maire la somme de 35 francs, destinée au bureau de bienfaisance.

Nos remerciements au nom des pauvres et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

ETAT-CIVIL

du 8 au 15 Juillet

DÉCÉS

Joseph Latil, 70 ans, hôpital. — Auguste Théophile Dessaud, 81 ans hôpital.

NAISSANCES

MARIAGES

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

VILLE DE LA MOTTE-DU-CAIRE

Fête Patronale

des 23, 24 et 25 JUILLET 1938

SAMEDI 23

Retraite aux Flambeaux — Farandole — Illumination du Bal.

DIMANCHE 24

Réveil en Fanfare ;

à 14 h. 30 : Réception du réputé « The Luna Jazz » d'Apt ;

à 16 h. ; Course de Bicyclettes : 200 francs de prix ; 70 frs au 1er ; 50 frs au 2e ; 25 frs au 3e ; 20 frs au 4e ; 15 frs au 5e. 20 francs de prime au 1er de la localité ;

à 16 h. 30 : Grand Concours de Pointage ; 80 francs de prix ;

à 16 h. 30 ; Ouverture du Bal ;

à 17 h. ; Jeux Divers, Concours de Danses, Course à pied ;

à 21 h. : Reprise du Bal ;

à 21 h. 30 : tirage d'un superbe feu d'artifice ;

à 23 h. : Concours de chant ;

à 24 heures : Farandole.

LUNDI 25

à 8 heures : Grand Concours de Boules, à la longue ; 560 francs de prix ; 1er prix : 300 frs ; 2e prix : 200 frs ; 3e prix : 60 frs. Les mises sont fixées à 12 francs par équipe de 3 joueurs ;

à 14 heures : Grand Concours de Boules à pied-tanque ; 1er prix : 100 frs ; 2e prix : 70 frs. Les équipes seront de 3 joueurs.

à 15 h. : Concours de Quadrette 80 frs de prix : 1er prix : 50 frs ;

à 15 h. 30 : Ouverture du Bal ; 2e prix : 30 frs ;

à 16 h. : Concours de Pointage, 60 francs de prix.

à 21 h. : Départ d'une superbe Montgolfière ;

à 21 h. 30 : Reprise du Bal ; bataille de confetti.

Les jets de serpentins et de fusées sont formellement interdits. Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accidents. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Le Comité. *Vu, Le Maire,*
REYMOND.

POUR VOS TIMBRES

en CAOUTCHOUC, en CUIVRE,

et DATEURS

adressez-vous à la

Librairie LIEUTIER — SISTERON

MAIRIE DE NOYERS-sur-JABRON

VENTE

entre Monsieur JOURDAN Paul, propriétaire à NOYERS-SUR-JABRON et Monsieur BLANC, maire agissant au compte de la commune de NOYERS-sur-JABRON.

Il a été concédé au profit de la Commune de NOYERS-SUR-JABRON, l'acquisition d'un immeuble appartenant à Monsieur JOURDAN Paul, Propriétaire à NOYERS-SUR-JABRON, moyennant un prix forfaitaire de DIX MILLE FRANCS.

Cet immeuble est destiné à la construction d'un FOYER RURAL.

Le Maire,
BLANC Marcel.

LES ALMANACH DE *LISETTE* et *PIERROT* 1939 sont en vente à la Librairie Lieutier.

VILLE DE MALIJAI

Fête Patronale

de la SAINT-CHRISTOPHE

des 23, 24, 25 et 26 JUILLET 1938

SAMEDI 23

à 21 h. : Retraite aux Flambeaux par le « Rallye Méen » ; Ouverture de la Fête Foraine.

DIMANCHE 24

à 5 h. du matin : Réveil en Fanfare par le Président et ses Ministres.

à 11 h. : Apéritif d'honneur offert par le Comité ;

à 16 h. : Départ de la Course de Bicyclettes, Circuit du village (20 tours) 1er prix : 250 frs ; 2e prix : 150 frs ; 3e prix : 75 frs ; 4e prix : 25 frs ;

à 17 h. 20 : Ouverture du Bal avec le concours du « Tom Tom Jazz » d'Apt ;

à 20 h. : Apéritif Concert ;

à 21 h. 30 : Grand Feu d'Artifice.

à 22 h. 30 : Reprise du Bal.

LUNDI 25

à 3 h. du matin : Concours de Chant ;

à 11 h. : Apéritif pour le Comité, à la Vieille Fontaine ;

à 14 h. : au coup de bombe, Concours de Boules Régional. Prix : 250 frs ; 150 frs et parties primées ; Méthode Mouranchon pour le tirage au sort ;

à 15 h. : Jeux Enfantins, avec concours de chant pour les enfants ;

à 17 h. : Reprise du Bal qui se terminera tard dans la nuit.

MARDI 26

à 8 h. 30 ; Reprise du Concours de Boules ;

à 14 h. : Concours de Pied-Tanque prix : 60 francs et 40 francs ;

à 21 h. : Danses Arabes, puis Bal sans musiciens.

Le Comité décline toute responsabilité pour les accidents survenus pendant la durée des fêtes.

Le Président :
G. BRUN.

Le Maire,
Président d'Honneur,
EYRAUD.

IMPORTANT TRICOTAGE devant installer succursale dans région, demande de suite

Façonnières

pour fabrication chaussettes et pullovers à domicile. Travail assuré toute l'année par contrat. Machines en location et location-vente. Apprentissage gratuit. Ecrire : TRICOTAGE DE L'EST, 6, rue Pierre-Perrat, à METZ (Moselle).

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

8me TRANCHE 1938

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

Un Traitement efficace

A toutes les personnes qui ont la respiration courte, qui ont de l'oppression, nous conseillons l'emploi de la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Il n'existe pas de meilleur traitement. C'est le seul remède qui dissipe instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boîte 6 frs 15 (impôt compris) **dans toutes les pharmacies.**

© VILLE DE SISTERON

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux **2.000.000 gagnants** de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage **d'une seule tranche** de la

LOTERIE NATIONALE

Tentez donc votre chance!

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie
Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP
12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Vous trouverez à l'
IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE
M. Pascal-Lieutier
25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, en activité ou en retraite, assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 Août 1935.

Renseignements: F. Jauffret-Veyan 17, Boulevard Dubouchage, Nice. L'été aux Mées et à Riez.

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.

en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :

Café du Commerce, Télép. 61

Bureau à Digne : *Café des Sports Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 0o

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

FEMMES qui SOUFFREZ

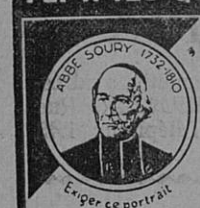

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches,

Reprenez courage

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Femmes qui souffrez, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY C'EST LE SALUT DE LA FEMME

Femmes qui souffrez de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les *Chaleurs, Vapeurs*, Etourdissements et tous les accidents du *Retour d'Age*, faites usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY,

Elle vous sauvera sûrement.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.15

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiniez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE

un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
16, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

SYPHILIS Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte: 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Cure compl. 118 fr. *Toutes Phcies* ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60. Le traitement complet 118 fr. *Toutes Phcies* ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements. Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

En vente à la Librairie LIEUTIER

Service Régulier
Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

Sisteron	(*Départ*)	7 h 15	Nice	(*Départ*)	12 h
Digne		8 h	Antibes		12 h 30
Saint-André		9 h	Cannes		13 h
Castellane		9 h 30	Grasse		13 h 30
Saint-Vallier		11 h 15	Saint-Vallier		13 h 45
Grasse		11 h 30	Castellane		15 h 30
Cannes		12 h	Saint-André		16 h
Antibes		12 h 15	Digne		17 h 15
Nice	(*Arrivée*)	12 h 45	Sisteron	(*Arrivée*)	18 h

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :
Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2
Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Sisteron - Journal
est en vente
à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

COMMERÇANTS INDUSTRIELS

pour remédier à la crise
faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON
Jours de Marchés et Foires
Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON